



Partage de la garde de mes enfants

Par **ptitloup**, le **17/01/2016 à 16:47**

BonjourrrrrJ'ai divorcé de mon mari depuis 2 ans. rnJ'ai la garde de mes filles toute l'année. Il a le droit de les voir 1 week-end sur 2 et la moitié des vacancesrrrrIl les a vu 2 jours en 2 ans.rnIl s'est remarié depuis 6 mois et souhaite maintenant les prendre pendant les vacancesrrrrIl faut savoir qu'il n'a pas d'appartement (au moins F3 pour les accueillir) - qu'il fume énormément de substances illicites - il ne verse pas de pension alimentaire -- il ne gagne pas assez pour subvenir correctement à leurs besoins -- et j'ai peur de lui confierrrrPeur qu'il ne fasse pas attention à mes filles car il ne s'est jamais occupé d'elles, peur de ces long trajets en voitures sous l'emprise de drogues, peur de l'inconnu qui les attend à plus de 400 km d'ici avec ce père quasi inexistant et qu'elles ne connaissent plus ...rrrrQue puis-je faire? Quels recours puis-je avoir ?rnMerci d'avance

Par **cocotte1003**, le **17/01/2016 à 18:22**

Bonjour, à part trouvera un accord amiable avec le père et saisir le jaf pour changer le droit de visite, vous rêvez respecter le jugement en cours c'est à dire lui remettre les filles s'il les veut sur son temps de visite, cordialement